Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 1

Artikel: La protection du patrimoine jurassien

Autor: Borel, P. / Christe, J. / Chavanne, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824770

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous sommes parfaitement conscients que nos lamentations peu discrètes constituent, à peine feutré, un appel à l'aide. Toute honte bue, le voici exprimé !

Nous aurons même l'audace de suggérer une solution. Plutôt que de continuer à soutenir financièrement des institutions désuètes, qui ne font que prolonger des mœurs scolaires surannées, négatives, pour ne pas dire ridicules, ne pourrait-on pas promouvoir et activer des modes nouveaux de l'activité étudiante extrascolaire ? Nous en réalisons à ne pas douter un prototype. Bien sûr, ceux qui marchent en dehors des sentiers battus font toujours un peu peur aux sociétés figées.

Il nous reste (cela aurait dû être notre premier souci) à remercier ceux qui nous ont offert leur aide ou leurs encouragements : tout d'abord M. le recteur de l'Ecole cantonale dont le concours moral nous est acquis de longue date et l'assistance financière efficace ; MM. Frund, ingérieur forestier, et Mettraux, intendant de la place d'armes, dont la contribution matérielle nous a été précieuse ; MM. Bouvier et Guenat, professeurs, nos premiers partisans, collaborateurs et conseillers ; MM. Brogli et Bouvier, gardes-pêche, M. Lovis, garde forestier, lesquels se sont constamment efforcés de nous faciliter la tâche ; enfin tous ceux qui par l'expression de leur sympathie nous ont montré l'intérêt qu'ils portent à nos activités.

La protection du patrimoine jurassien

Saint-Ursanne, Saint-Imier, Moutier en Grand-Val, Bellelay, quatre noms, quatre lieux, quatre flambeaux qui affranchirent le Jura du paganisme.

Le Jura leur doit tout, spirituellement, intellectuellement et matériellement, tant les religieux apportèrent de connaissances à la population pauvre et inculte de l'époque.

Conscients de ce que ces lieux représentent, nous avons voulu conserver pour nos après-venants les symboles de l'activité de ces précurseurs.

C'est pourquoi la Collégiale de Saint-Ursanne est restaurée et c'est pourquoi l'église de Bellelay a retrouvé sa grandeur. La Collégiale de Saint-Imier a été préservée de la décrépitude et celle de Moutier-Grandval a été partiellement sauvée.

A ces quatre pôles de la connaissance, nous devons toute notre histoire, toute l'histoire de notre petit coin de terre qui, au cours des ans, alla développant son agriculture et son artisanat dans une ascension spirituelle et temporelle.

L'homme d'aujourd'hui, que la vie trépidante et matérielle n'a pas insensibilisé, s'arrête en chemin pour reprendre contact avec les témoins du passé. Ce sera une borne limitant les terres de l'Abbaye de Bellelay. Une borne en un lieu insolite, à l'extrémité d'un mur de pierres sèches. Il se réjouira de sa découverte pour, quelques mois plus tard, déplorer

l'acte imbécile d'un propriétaire qui aura décapité cette borne aux armes de Bellelay pour... remplacer quelques pierres du mur.

Le voyageur trouvera, à l'intérieur d'un bois, l'emplacement d'un four à fondre le minerai de fer ou, au bord d'un ruisseau, Le Chaluet, les vestiges d'une ancienne verrerie. Plus loin, dans une combe, il rencontre des fermes dont la clef de voûte des portes cochères est sculptée. Cette découverte l'incite à pénétrer plus avant dans la connaissance de l'histoire du lieu. C'est alors qu'il s'inquiétera du sort d'une fenêtre à meneaux, lors d'une démolition ou d'un incendie, et chaque fois qu'il le pourra, il interviendra pour protéger ce qui mérite d'être épargné.

Il n'est pas que des anciennes demeures dont il s'occupera. Il aimera les outils de nos artisans polis par les mains calleuses de ces hommes actifs et créateurs. Et les vieilles armoires aux portes rustiques ouvragées avec amour le conduiront dans la chambre de famille d'un foyer heureux. Pénétrant dans le grenier construit vis-à-vis de la ferme, de l'autre côté du chemin, il découvrira le bahut de pin, muni d'une serrure à double pêne. C'est dans ce coffre qu'il trouvera le trousseau, jadis en fil de lin, filé et tissé au village, et dans un petit casier ménagé sur le côté il y avait les actes officiels de la famille et les titres de propriété foncière.

Ce voyageur sensible n'est jamais seul dans ses pérégrinations car chaque chose le rapproche de ceux qui le précédèrent sur le chemin de la vie.

Mais direz-vous, nous n'avons plus le temps, plus le besoin, plus le désir de sentir cette communion avec le passé qui est mort, et bien mort !

Détrompez-vous, chacun porte en soi, à son insu souvent, d'invisibles liens qui, dès sa naissance, l'ont attaché à son pays. Le mot pays ayant le sens (le plus proche de la signification étymologique, selon Littré) de lieu natal et de l'enfance. Cela est si vrai qu'il suffit d'être « déraciné » pour souffrir d'un réel arrachement affectif.

C'est alors que l'homme cherche instinctivement à recréer de nouveaux liens, à s'enraciner dans son nouvel habitat. Cet instinct le conduit infailliblement à choisir tout ce qui lui rappelle son enfance. Il se souviendra de l'odeur de l'eau en été alors qu'il se baignait dans la rivière. Les premiers gels de l'automne reporteront son esprit dans le village de son enfance et la vue d'une enclume le fera pénétrer dans l'atelier du maréchal-ferrant. Cet instinct trouve sa satisfaction tant que nous vivons au milieu d'une population partageant nos us et coutumes. Mais ceux qui s'expatrient sont retranchés de tout. Ils essaient de recréer un « climat » affectif par tous les moyens dont ils disposent. Ils achètent des antiquités, trouvant dans leur possession un peu de leur passé.

C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, dont la population est formée en majeure partie de déracinés, on cherche à créer un esprit américain.

Pour y arriver, chaque matin, dans les écoles, les petits écoliers récitent, debout devant le drapeau américain, la main sur le cœur, un plege (serment) au drapeau américain. Cela pour enraciner les immigrants afin de former un peuple puisant sa force dans le sol sur lequel il vit.

Mais ce peuple, cherchant à se recréer une âme, ne fait pas fi de tout ce qui appartient au passé. Au contraire, chacun cherche à posséder

des objets anciens. Nous avons vu, à notre grand étonnement, dans un musée local d'une petite ville, soigneusement posée parmi d'autres serrures, une serrure d'un coffre jurassien (deux mâchoires mues par un ressort circulaire).

Là où le passé n'existe pas, l'homme se construit un passé avec toute chose pouvant le rattacher avec ce qu'il a perdu. Plus près de nous, il suffit d'observer et de nous demander pourquoi ?

Pourquoi, dans les restaurants de nos villes et dans les hôtels de nos stations, nous trouvons, placée en évidence, une ancienne bassine de cuivre, même partiellement détériorée, ou un lustre fait d'un joug ou encore la roue d'un rouet supportant des lampes en forme de bougies. Dites-moi pourquoi le vieux fer à repasser à charbon trouve acheteur, pourquoi la faucille est accrochée au mur en compagnie d'assiettes du siècle passé ? Pourquoi ?

Parce que nos maisons-tours, nos HLM, nos casernes ne sont que des logis utilitaires, fonctionnels selon les termes modernes. Dans ces logis étroits où l'on mange et où l'on dort après s'être évadés devant la télévision, rien ne communie plus avec le passé, rien ne nous permet de conserver des racines plongeant dans le passé.

Et, sans nous en rendre compte, nous nous arrêtons devant la vitrine de l'antiquaire et nous choisissons un petit objet, un outil poli par l'usage, mais qui, par le contact qu'il eut avec un de nos prédécesseurs, porte en lui, comme une force venant de très loin, qui nous aide à vivre. C'est ce sentiment profond qui nous fait préférer les antiquités aux objets manufacturés, magnifiques peut-être, mais fabriqués avec des machines qui, elles, n'ont pas d'âme. Ce qui est fait à la main n'est pas anonyme, bien que nous ne connaissions pas l'artisan. Ce qui est fait à la machine nous laisse indifférents.

Cependant, cet engouement pour les objets anciens se manifeste essentiellement parmi les populations citadines. Cet état de choses provoque, dans nos villages l'exode d'une quantité toujours croissante d'objets appartenant au patrimoine jurassien. Les vendre à des acheteurs étrangers au Jura, c'est appauvrir notre patrimoine sans s'en rendre compte. Pour quelques francs on se débarrasse parfois d'objets qui méritent de rester au pays. Ce qui est encore plus grave, c'est de jeter à la ferraille des objets de valeur. N'a-t-on pas trouvé dans une poubelle un ancien fer utilisé dans la fabrication d'hosties et portant une inscription pieuse ?

Il convient cependant de relever que l'antiquaire protège l'objet qu'il a acheté. Il le conserve en bon état et le revend à une personne qui désire le posséder. Ici, le rôle de l'antiquaire se révèle heureux, à n'en pas douter.

Mais, si le fait de vendre un quinquet, une assiette, un objet ménager n'appauvrit pas le patrimoine du pays, il n'en est pas de même s'il s'agit de choses appartenant à la vie communautaire d'une région. Nous pensons aux coffres communaux, aux parchemins, aux objets de culte, aux livres de chant sacré (nous en avons vu un gisant dans la poussière d'un clocher), d'armoiries, de pièces d'archives.

Ces objets appartiennent à la communauté jurassienne, ils devraient rester dans le pays.

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) **(066) 7 56 63**
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) **(066) 7 11 65**
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) **(032) 93 10 37**
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) **(038) 7 94 55**
PORRENTRUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) **066) 6 11 41**
PORRENTRUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) **(066) 6 33 71**
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés (constr. 1968) 40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision	(Hugo Marini) **(039) 4 56 20**
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	**(C. M. Zandonella)** **(039) 4 15 46**
SAINT-URSANNE	HOTEL DU BŒUF	(V. Wasser-Luperini) **(066) 5 31 49**
UNDERVELIER	HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX	(M. Juillerat-Humair) **(066) 3 77 77**

1509

187/B

Loterie SEVA

1x 150'000

1x 30'000

3x 10'000

15x 1'000

Tirage 26 février

1511

Chacun de nous se doit de veiller à ce que ne s'amenuise pas le patrimoine du Jura par des ventes inconsidérées. Aux Etats-Unis, on cherche à augmenter une sorte de patrimoine, veillons à ne pas détruire le nôtre qui est bien réel et authentique.

P. BOREL

Consciente de ce danger évident, la commission de l'ADIJ a lancé un cri d'alarme dans nos journaux. Elle a en outre adressé à toutes les communes et aux paroisses la circulaire que voici :

« De plus en plus, nous voyons notre pays sillonné d'acheteurs et de marchands d'antiquités qui, sans être mal intentionnés, viennent grignoter notre patrimoine artistique et culturel.

En effet, ces personnes visitent systématiquement les galetas et les arrière-sacristies de nos villages qui souvent recèlent des objets de valeur.

Sous prétexte de débarrasser les propriétaires de ces objets encombrants et démodés, ils achètent à vil prix et les revendent très cher dans les villes dont la population connaît à l'heure actuelle un engouement particulier pour les antiquités.

Ce phénomène dure depuis plusieurs années déjà et il importe de prendre conscience du danger que subit notre patrimoine par le départ de tous ces objets d'art vers l'extérieur.

Par conséquent, la Commission de l'ADIJ pour la sauvegarde du patrimoine jurassien tient à mettre en garde officiellement les autorités civiles et religieuses de cet état de choses et les invite à veiller de façon très stricte à ne pas se démunir de leurs objets et meubles anciens. Elle les invite également à rendre public ce message afin que cette information parvienne jusqu'à chaque famille.

Elle se tient à disposition pour conseiller utilement les propriétaires tentés de vendre certains objets afin que ceux-ci restent en tous cas dans le Jura.

Dans l'espoir que cet avertissement ne sera pas vain, nous vous prions d'agréer, Messieurs les présidents et Messieurs, l'assurance de toute notre considération. »

Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien :
Le président, J. Christe *Le secrétaire, E. Chavanne*